

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Nos lois.—Au cours de la dernière session provinciale, qui a pris fin samedi, nos législateurs en ont fait trente-cinq, **vulgo, 35 bills.**—C'est dire qu'ils n'ont pas perdu leur temps.

L'avance de l'heure.—On nous écrit de la campagne. "Chaque municipalité est maintenant autorisée à tenir un plébiscite sur l'avance de l'heure. Cette autorisation n'est pas une obligation. Le mieux serait probablement de n'en pas tenir du tout et de laisser chacun se lever à l'heure qu'il lui plaira."

"On dit que les bonnes laitières des vendeurs de lait des villes menacent de se mettre en grève si l'heure de la traite est avancée."

Nourriture des poussins.—Dernière heure nous recevons une lettre demandant ce qu'est le **Lait de beurre, nourriture pour volailles de Pratt.**—Réponse.—Evidemment la maison Pratt, de Toronto, ne peut distribuer du lait de beurre par tout le pays, même pour les poussins. Evidemment, encore, cette firme, bien connue dans toute l'Amérique du Nord, offre en vente, non pas du lait de beurre nature, mais bien un composé scientifiquement préparé dans lequel entre du lait de beurre concentré, élément essentiel à la vigueur des poussins.

Ce que les autres en pensent.—"Etudiez la coopération", dit le **Canadian Co-operator**, de Brantford, Ont., qui ajoute: "Il y a au Canada des centaines de sociétés coopératives dont les membres n'ont jamais lu un seul mot concernant la coopération."

"Assez souvent leurs directeurs et leurs gérants ignorent jusqu'à l'histoire et la raison d'être de la coopération. Et, ce qui plus est, directeurs, gérants et membres poussent parfois la naïveté jusqu'à ne pas même soupçonner qu'il y a quelque chose à apprendre dans le domaine de la coopération. Et après cela le peuple s'étonne de constater que le progrès du mouvement coopératif est moins rapide ici qu'en d'autres pays".

Pessimistes-défaitistes.—On entend souvent des prédictions pessimistes sur notre avenir économique.

Nous ne pouvons rien faire, disent les critiques. Nous n'avons pas de capitaux. Nos industries manquent des facilités de crédits indispensables. Nous sommes à la merci d'un voisin plus fort et plus riche que nous.

Neuf sur dix de ces pessimistes **déposent** chez le banquier étranger et s'effraient ensuite d'une puissance dont ils ont été les artisans. Tels ces sauvages qui tremblent devant l'idole façonnée de leur mains. C'est un cas d'aveuglement frappant, mais qui n'est pas rare. Combien de gens vous soutiennent qu'ils ne peuvent absolument pas négocier avec une maison de crédit canadienne-française et qui n'ont pas seulement **La Débenture.**

Le franc.—Beaucoup de Canadiens ont acheté des francs après la guerre, croyant qu'il serait bientôt au pair. Nous connaissons même des ouvriers qui ont engagé toutes leurs économies dans cette spéculation.

Ils sont fort déçus: le franc au lieu de monter, a continué à descendre la côte et ne vaut aujourd'hui que quatre sous. Ils auraient cependant tort de se décourager. Le franc a derrière lui toute la richesse de la France et de ses colonies, et à moins d'une nouvelle guerre, peu probable, il reprendra avant peu de la vigueur.

Ajoutés aux richesses réelles de la France, l'énergie et l'esprit d'économie du peuple français forment un capital qui vaut bien les tas d'or accumulés dans les voûtes des banques anglaises et américaines.

Nos gens auraient tort de sacrifier les francs qu'ils possèdent; il faut faire confiance à la France.

Nos petites annonces en Europe.—Le régisseur d'une basse-cour canadienne nous écrit: "Il me fait plaisir de constater que mon annonce dans votre journal me vaut déjà beaucoup de clients; il en surgit même de France et de Belgique, où vous comptez évidemment des abonnés puisque mes clients de ces lointaines contrées déclarent avoir vu mon annonce dans **Le Bulletin de la Ferme.** Voici, textuellement, la dernière lettre que je reçois d'un futur client belge:

Elevage J. Franzen, Melreux, (Belgique) 28 février 1924.

Voudrez-vous avoir l'obligeance de me faire savoir vos meilleures conditions pour coquets et poulettes Plymouth Rocks et R. I. R. Si vous me faites un prix raisonnable il est très probable que je vous achèterai régulièrement. (Recommandé du "Bulletin de la Ferme").

Réflexions.—Pourquoi les cultivateurs du pays ne recourent-ils pas plus à l'annonce dans les revues agricoles, lorsqu'ils ont quelque chose à vendre ou à acheter. La revue agricole hebdomadaire est pour le cultivateur le plus efficace et le plus excellent médium d'annonce.

Que de millions et que de whiskey, quand même! . . .—Les frais de surveillance aux fins de faire observer la Loi de prohibition a coûté aux Etats-Unis, depuis deux ans, cent soixante-quatre millions de piastres.

Si l'on ajoute à ce montant le revenu perdu en licences, droits de douane et d'accise, on peut dire, sans exagération, que les Etats-Unis sacrifient, chaque année, cinq cents millions, comme conséquence de leur loi de prohibition.

Si, après cette énorme dépense, de deniers publics, nos voisins atteignaient le but désiré, ils auraient la satisfaction d'avoir réussi à enrayer complètement le commerce d'alcool. En réalité, c'est tout le contraire qui arrive. L'alcool de contrebande entre à flots dans tous les ports américains, et par l'Atlantique et par le Pacifique. C'est dire que nos voisins, réputés si habiles, subissent journalièrement depuis une couple d'années le spectacle démoralisant d'une loi ouvertement et constamment violée par une assez forte proportion de la population.

Vivons selon nos moyens.—Dans une faillite récente d'un passif d'environ \$6,000, l'actif déclaré n'atteint pas \$3,000.

Et, fait curieux, dans cet actif figurent un automobile, un piano et un gramophone.

Nous ne voulons faire de reproche à personne mais l'on conviendra avec nous que les choses agréables semblent bien trop nombreuses dans le cas qui nous occupe.

L'économie est à la base de tout succès et si l'on a vraiment à cœur de réussir il ne faut pas que les dépenses l'emportent sur les revenus ou les moyens d'un quelqu'un.

Notre train de vie doit être calculé sur le roulement d'affaires ou plutôt être d'accord avec les bénéfices que l'on réalise.

Celui qui veut le succès coordonne la vie en vue de l'assurer et ne mange pas sa récolte en terre.

Mener gros train sans s'occuper des conséquences, puis déclarer banqueroute, voilà qui est bien facile.

Mais, si au point de vue de la loi on est exempt de tout compte à rendre, l'est-on au point de vue de la justice, de la justice éternelle?

On ne transporte pas toujours au spirituel l'éponge de certaines lois humaines.—**La Semaine Commerciale.**

Les bienfaits de la chaux.—Comme corollaire à l'étude du professeur Thériault de St-Hyacinthe, sur le rôle bienfaisant—et nécessaire de la chaux—de la chaux dans le sol—étude que nous continuerons dans notre prochain numéro, les cultivateurs liront avec intérêt les déclarations suivantes que vient de faire un éminent agriculteur français.

"Certains insectes et parasites, écrit M. Ratouis, de Limay, dans **l'Agriculture du Centre**, ne résistent pas au contact un peu prolongé de la chaux, de même que des plantes nuisibles comme la petite oseille, le plantain, le laiteron, l'orchidée ou **pentecôte**, le jonc, la fougère, le chiendent disparaissent des sols convenablement chaulés.

"En résumé, la chaux sous toutes ses formes d'emploi agricole, qu'elle soit vive, éteinte, grasse ou maigre, pulvérisée, butée, en poudre ou sous forme de craie ou simplement de calcaire broyé, est un élément indispensable de production agricole, par conséquent elle concourt à l'augmentation des rendements des céréales, comme des plantes racines, comme des fourrages, comme de la vigne, c'est-à-dire à l'alimentation nationale, sous forme de pain, de vin, de viande, de lait, de légumes et de fruits. A ce titre, elle doit avoir droit au même traitement, au même tarif de transport, dans un but de plus grande vulgarisation, de plus large emploi."



Cette scène délicieuse, qui fera sans doute envie à notre excellent confrère **LE TERROIR**, nous est fournie, sous forme de photographie, par M. Philibert Langlois, négociant en bois d'Armagh, au comté de Bellechasse, pays érablier et sucrier par excellence.